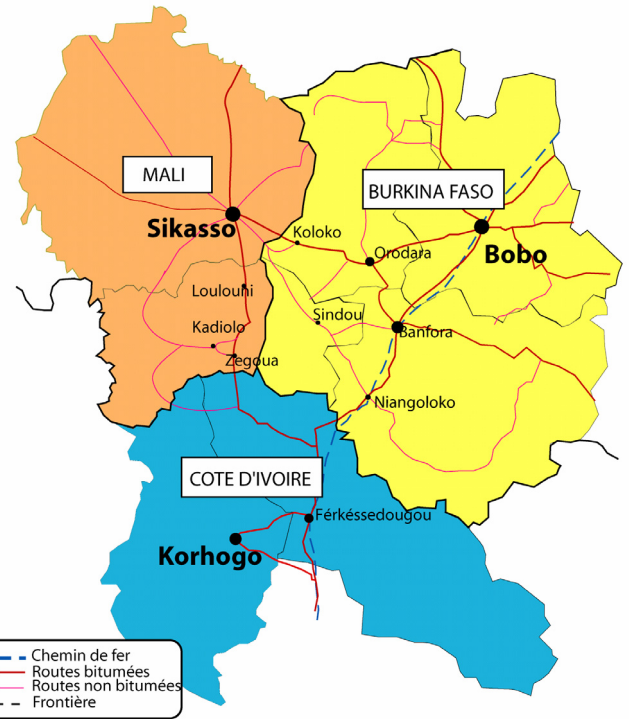




Annuaire de la zone transfrontalière

Sikasso – Korhogo – Bobo Dioulasso

Pays membres de la CEDEAO



PREMIÈRE ÉDITION, JUIN 2006



*Action pilote de coopération transfrontalière
Sous l'égide du Programme d'Initiatives Transfrontalières (PIT) de la CEDEAO*

*A*nnuaire de la zone transfrontalière Sikasso – Korhogo – Bobo Dioulasso

Auteur : Edmond Sougué, Programme AMTER du PDM

Mise en page : Sylvie Letassey, CSAO/OCDE

Reproduction : CSAO/OCDE

PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL

Programme Aménagement du Territoire
7ème Espace Dina sur le Boulevard Saint-Michel
01 BP 3445 Cotonou - BENIN
Tél: (229) 21 32 47 00 ou 01 / 21 32 26 55 / 21 32 81 29
Fax: (229) 21 32 81 05
Contact : Edmond SOUGUE
E-mail: sedmond@pdm-net.org

CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

OCDE – Annexe Issy
2 rue André-Pascal
75775 Paris - FRANCE
Tél. 01 45 24 82 81
Fax 01 45 24 90 31
Contact : Laurent BOSSARD
E-mail : laurent.bossard@oecd.org

*Action pilote de coopération transfrontalière
Sous l'égide du Programme d'Initiatives Transfrontalières (PIT) de la CEDEAO*

Mot du président du PDM

« Faire des frontières des points de suture et non des points de rupture ». J'adhère totalement à ce message que les frontières ne soient plus considérées comme une menace, mais plutôt comme une chance dans nos pays.

Mais ce message d'espoir et d'amitié entre les peuples doit être porté par des réalisations concrètes. C'est ce que ce travail réalisé par le Partenariat pour le Développement Municipal et soutenu par le Club du Sahel se propose de faire.

Cet annuaire transfrontalier doit aider les populations, au jour le jour à se rapprocher de leurs administrations, à prendre conscience de leur appartenance à un espace commun, qui enjambe les frontières.

Je suis heureux, au titre de président du PDM et d' élu local de m'associer à cette initiative. »

Simon COMPAORÉ

Maire de la commune de Ouagadougou
Président du Conseil d'Administration du PDM

Avant-propos

L'annuaire de la zone transfrontalière Sikasso – Korhogo – Bobo Dioulasso résulte d'une proposition formulée par l'atelier de lancement d'une opération pilote de coopération transfrontalière tenu à Sikasso du 27 au 29 septembre 2005¹. Sa réalisation a été assurée par le Partenariat pour le Développement Municipal dans le cadre de son action pilote de coopération transfrontalière avec l'appui du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

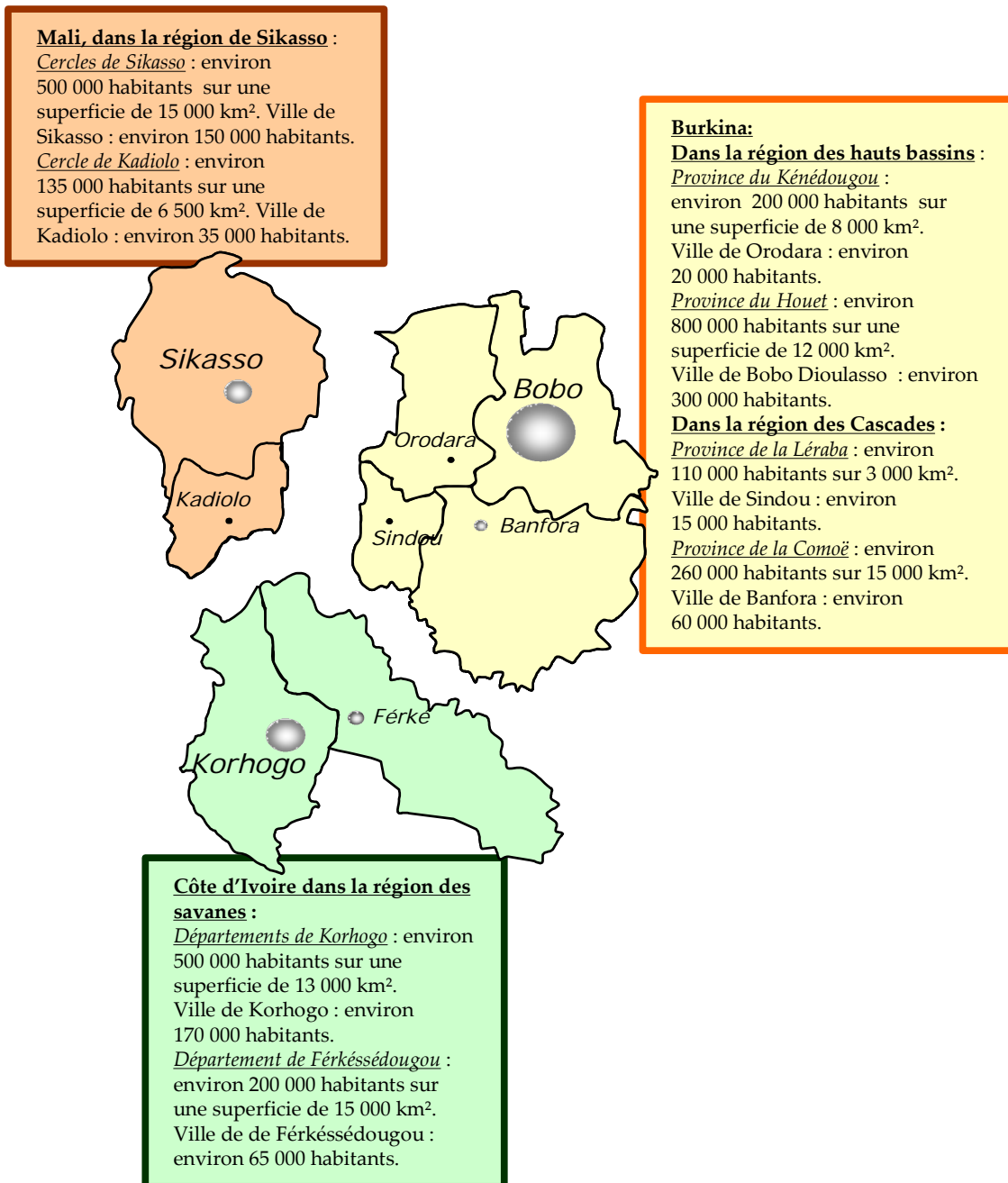
L'objectif de l'annuaire est de faciliter la communication, le dialogue et la coopération entre les acteurs de la zone frontalière. Il s'inscrit en cela la démarche conjointe du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales du Mali et du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation du Burkina Faso, visant à favoriser la coopération transfrontalière entre leurs deux pays.

Cette première édition ne porte que sur un nombre limité de secteurs : administrations, collectivités territoriales, services de santé, services de l'agriculture et de l'élevage et radios communautaires. En outre la partie ivoirienne de la zone n'est pas traitée. Des éditions ultérieures permettront de combler ces lacunes.

Nos remerciements s'adressent à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cet annuaire : la Direction Générale de la Coordination des Affaires Territoriales (DGCAT) du Burkina Faso et la Direction Nationale des Frontières du Mali pour leur facilitation ainsi que les autorités administratives, collectivités territoriales, acteurs des services de l'agriculture et de l'élevage et acteurs de la santé des régions de Sikasso, des Hauts Bassins et des Cascades.

¹ Cet atelier, organisé à l'invitation du gouvernement du Mali, par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, le Partenariat pour le Développement Municipal et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, était placé sous l'égide du Programme d'Initiatives Transfrontalières de la CEDEAO.

L'espace S.K.Bo



Considérée dans sa globalité la zone S.K.Bo abrite une population estimée à 2.7 millions d'habitants sur une superficie de 115 000 km². Située au cœur du plus grand bassin cotonnier africain, c'est en relation à la production de coton que d'autres cultures et activités primaires complémentaires et subordonnées se sont développées : céréales, produits maraîchers et élevage.

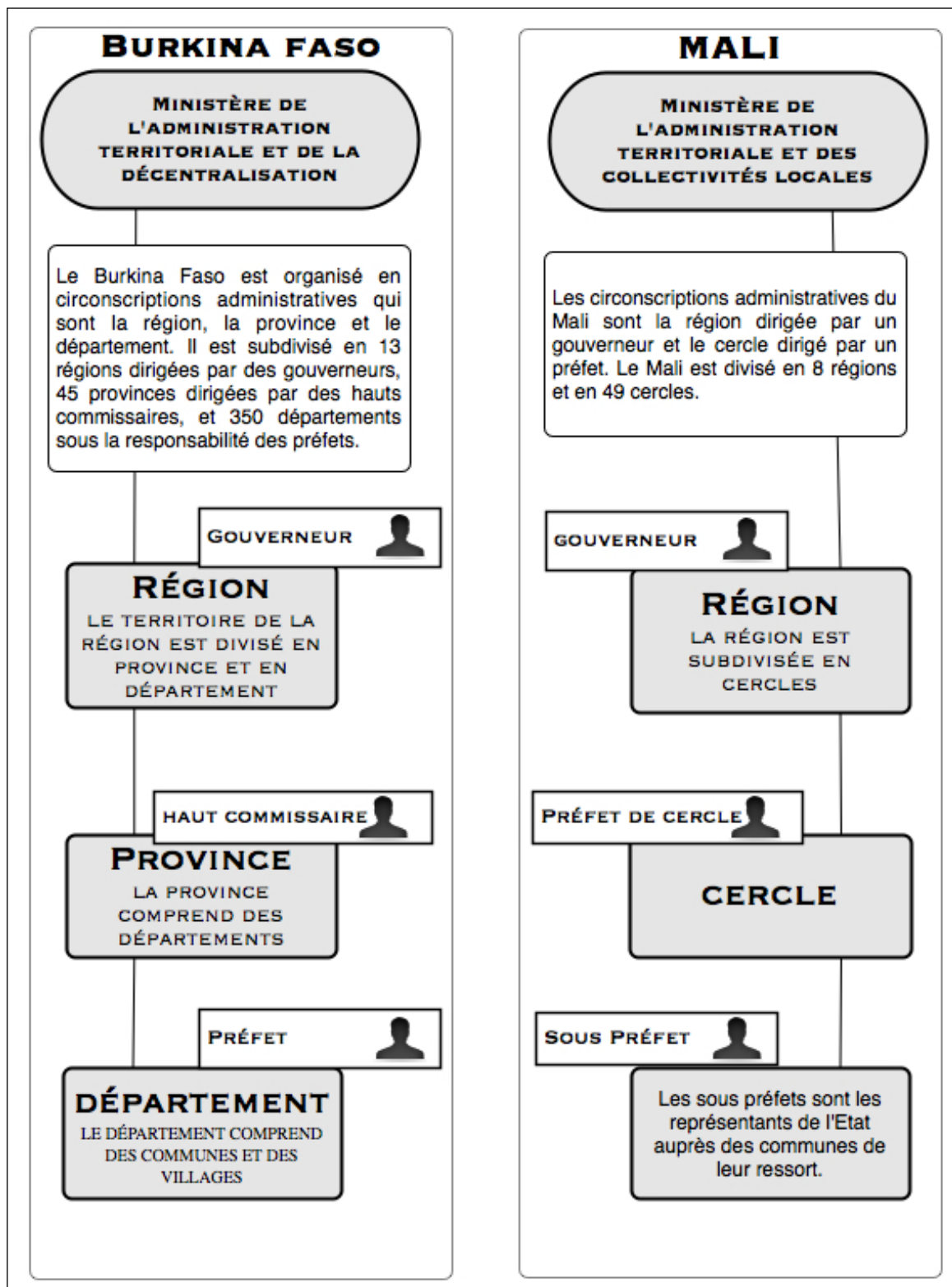
L'essentiel des flux de personnes et de marchandises entre les trois pays passe aujourd'hui par Bobo Dioulasso, Sikasso et Ferkéssédougou. Le port commun est Abidjan où le Burkina Faso et le Mali, pays enclavés, disposent de zones sous douane et par lequel est exporté le coton.

TABLE DES MATIERES

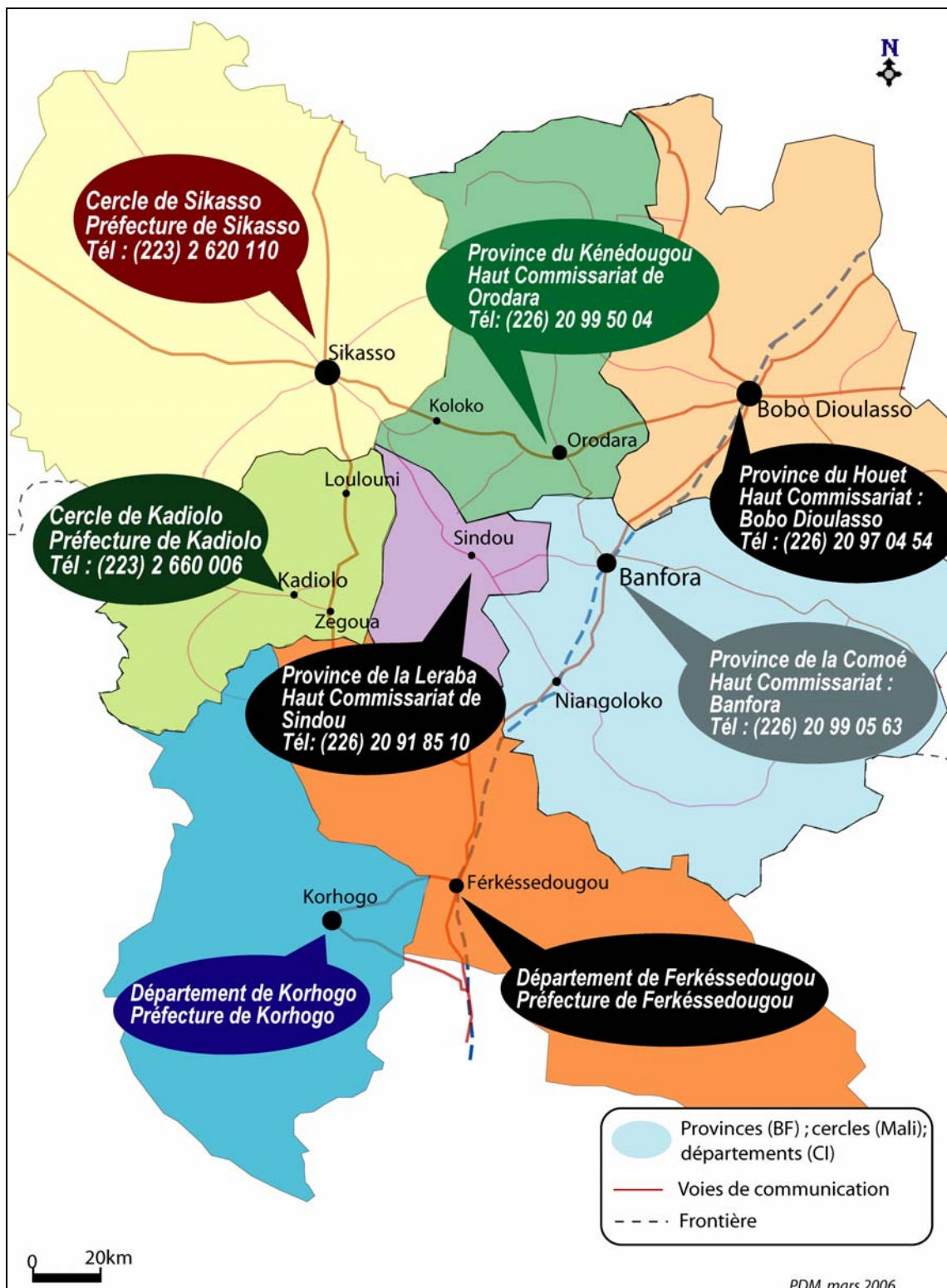
I.	LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES.....	11
	BURKINA FASO.....	13
	☐ Région des Hauts Bassins	13
	<i>Province du Houet.....</i>	13
	<i>Province du Kéné Dougou.....</i>	13
	☐ Région des Cascades.....	13
	<i>Province de la Comoé.....</i>	13
	<i>Province de la Léraba.....</i>	13
	MALI	14
	☐ Région de Sikasso.....	14
	<i>Cercle de Sikasso.....</i>	14
	<i>Cercle de Kadiolo</i>	14
II.	LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	15
	BURKINA FASO.....	17
	☐ Région des Hauts Bassins.....	17
	<i>Commune urbaine de Bobo-Dioulasso.....</i>	17
	<i>Commune rurale de Faramana</i>	17
	<i>Commune urbaine de Orodara</i>	17
	<i>Commune rurale de Koloko.....</i>	17
	☐ Région des Cascades	17
	<i>Commune urbaine de Banfora</i>	17
	<i>Commune urbaine de Niangoloko.....</i>	17
	<i>Commune urbaine de Sindou</i>	17
	<i>Commune rurale de Ouéléni et de Loumana</i>	18
	MALI	18
	☐ Région de Sikasso.....	18
	<i>Assemblée Régionale.....</i>	18
	<i>Cercle de Sikasso.....</i>	18
	<i>Commune de Sikasso</i>	18
	<i>Cercle de Kadiolo</i>	18
	<i>Commune de Kadiolo.....</i>	18
III.	LES SERVICES DE SANTÉ	19
	BURKINA FASO.....	20
	☐ Région des Hauts Bassins.....	21
	<i>Province du Houet.....</i>	21
	<i>Province du Kéné Dougou.....</i>	21
	☐ Région des Cascades	22
	<i>Province de la Comoé.....</i>	22
	<i>Province de la Léraba.....</i>	22
	MALI	24
	☐ Région de Sikasso.....	25
	<i>Cercle de Sikasso.....</i>	25
	<i>Cercle de Kadiolo</i>	25

IV.	LES SERVICES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE	27
	BURKINA FASO	28
	☐ Région des Hauts Bassins	30
	<i>Province du Houet</i>	30
	<i>Province du Kéné Dougou</i>	30
	<i>Province de la Comoé</i>	30
	<i>Les services techniques frontaliers rattachés à la direction provinciale de la Comoé</i>	31
	<i>Province de la Léraba</i>	31
	<i>Les services techniques frontaliers d'agriculture et d'élevage rattachés à la direction provinciale de la Léraba</i>	31
	MALI	32
	☐ Région de Sikasso	33
	<i>Cercle de Sikasso</i>	33
	<i>Cercle de Kadiolo</i>	33
V.	LES RADIOS COMMUNAUTAIRES DIFFUSANT DES EMISSIONS	
	TRANSFRONTALIÈRES	34
	BURKINA FASO	35
	<i>Radio Munyu « la voix de la femme »</i>	35
	MALI	35
	<i>Radio Kéné « la voix du kéné Dougou »</i>	35
	<i>Radio rurale « la voix du folona »</i>	35
	<i>Radio « Yelen »</i>	36
	<i>Radio « Danaya »</i>	36

I. LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES



ORGANISATION ADMINISTRATIVE



DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF ET CONTACTS DES ACTEURS ADMINISTRATIFS

PDM, mars 2006

 **Région des Hauts Bassins**

Province du Houet



BOBO DIOULASSO	Gouvernorat des Hauts Bassins	Tél : (226) 20 98 41 10
	Haut-Commissariat du Houet	Tél : (226) 20 97 04 54

Province du Kéné Dougou

ORODARA	Haut-Commissariat de la province	Tél : (226) 20 99 51 43
	Haut-Commissaire	Tél : (226) 20 99 51 39

Départements frontaliers :

KOLOKO SINDO	Préfet du département	Tél : (226) 20 99 53 08
	Ville chef-lieu : Sindo	

 **Région des Cascades**

Province de la Comoé

BANFORA	Gouvernorat de la région des Cascades BP 312	Tél : (226) 20 91 03 43
	Haut-Commissariat de la province de la Comoé	Tél : (226) 20 91 05 63

Départements frontaliers :


NIANGOLOKO MANGODARA	Préfet du département	Tél : (226) 20 91 70 02
	Préfet du département	

Province de la Léraba

SINDOU	Haut-Commissariat de la province BP 25	Tél : (226) 20 91 85 17/ 20 91 85 10
---------------	---	---

Départements frontaliers :

OUELENI	Préfecture
LOUMANA	Préfecture
NIANKORODOUGOU	Préfecture
DAKORO	Préfecture

 **Région de Sikasso**
**Cercle de Sikasso**

SIKASSO	Gouvernorat de la 3ème région	Tél : (223) 2 620 002
	Préfecture du cercle	Tél : (223) 2 620 110

Cercle de Kadiolo

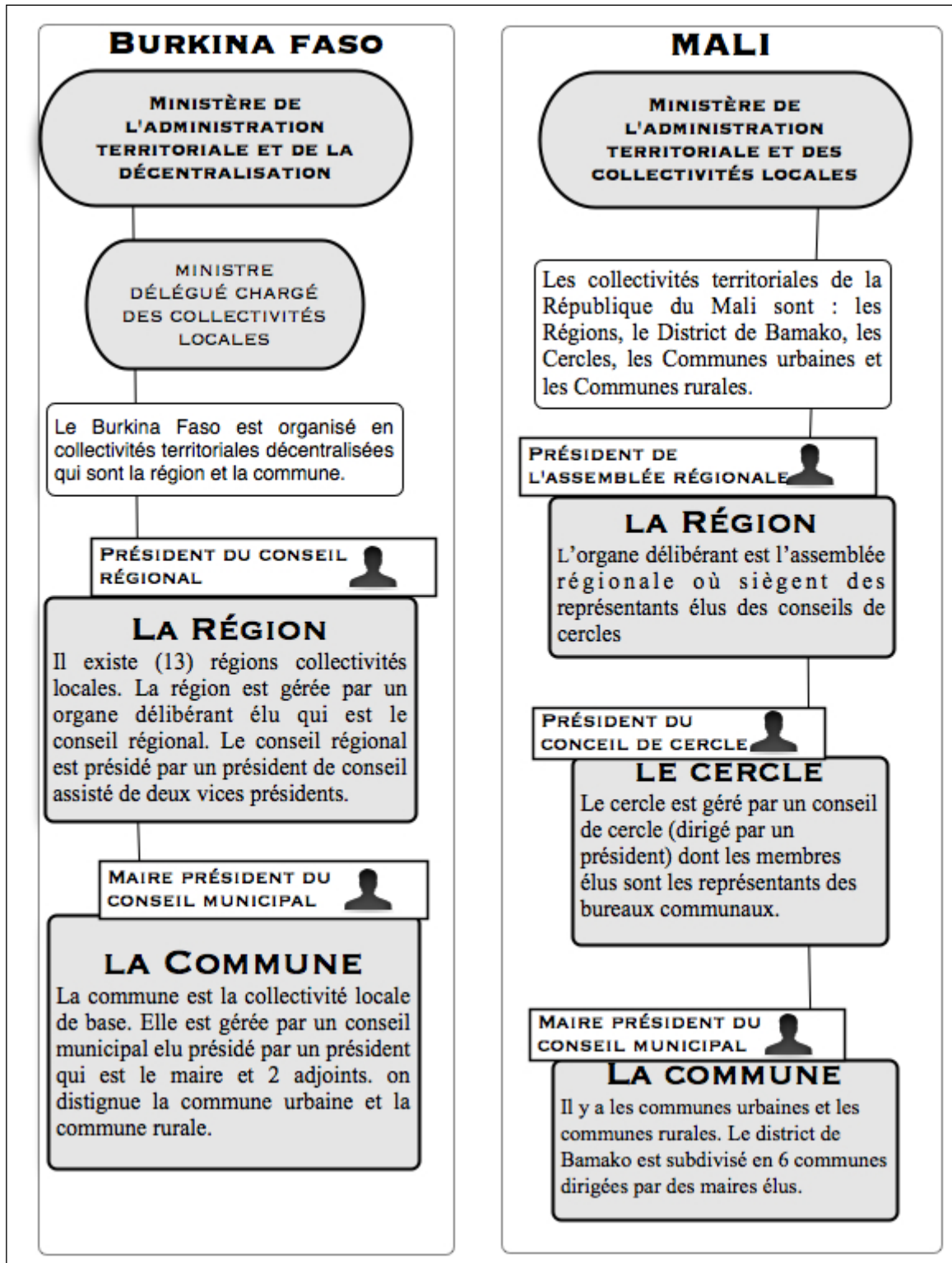
KADIOLO	Préfecture du cercle	Tél : (223) 2 660 006
	Préfet 1 ^{er} adjoint du cercle	Tél : (223) 2 660 007

Sous-préfectures de l'Etat du cercle de Kadiolo

KADIOLO	Sous-préfecture représentant l'Etat auprès des communes de Kadiolo	Tél (223) 2 660 010
LOULOUNI	Sous-préfecture de Loulouni, représentant l'Etat auprès des communes de Loulouni, Kayes et Nimbougou	Tél : (223) 2 660 007
FOUROU	Sous-préfecture de Fourou, représentant l'Etat auprès de la commune de Fourou	Tél : (223) 2 660 508
MISSENI	Sous-préfecture représentant l'Etat auprès de la commune de Misseni	Pas de tél/ RAT ² chez le sous-préfet

² Réseau Administratif de Transmission. Système utilisé pour la communication.

II. LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



ORGANISATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES




COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

BURKINA FASO

Région des Hauts Bassins



BOBO DIOULASSO	Président du Conseil régional 01 BP 948, Bobo-Dioulasso 01	Tél : (226) 20 98 41 11
Commune urbaine de Bobo-Dioulasso		
BOBO DIOULASSO	Mairie, 01 BP 383	Tél : (226) 20 97 47 41
Commune rurale de Faramana		
BOBO DIOULASSO	s/c Haut-Commissariat, BP 126	Tél : (226) 20 97 06 20
Commune urbaine de Orodara		
ORODARA	Mairie, BP 60	Tél : (226) 20 99 51 22
Commune rurale de Koloko		
ORODARA	s/c Haut-Commissariat, BP 60	Tél : (226) 20 99 53 08
Communes rurales de Sindo, Morolaba, Kayan et N'Dorola		
ORODARA	s/c Haut-Commissariat, BP 60	Tél : (226) 20 99 51 39
 Région des Cascades		
BANFORA	Conseil régional des Cascades, BP 312	Tél : (226) 20 91 03 71
Commune urbaine de Banfora		
BANFORA	Mairie, BP 41	Tél : (226) 20 91 07 70
Commune urbaine de Niangoloko		
NIANGOLOKO	Mairie, BP 51	Tél : (226) 20 91 70 54
Commune urbaine de Sindou		
SINDOU	Mairie, BP 04	Tél : (226) 20 91 85 30

Commune rurale de Ouéléni et de Loumana



SINDOU

s/c Haut-Commissariat Sindou, BP 29

Tél : (226) 20 91 85 17

MALI

Région de Sikasso

Assemblée Régionale

SIKASSO	BP 480	Tél : (223) 2 621 431
---------	--------	-----------------------

Cercle de Sikasso

SIKASSO	Président du Conseil de cercle BP 110	Tél : (223) 2 621 432
---------	--	-----------------------

Commune de Sikasso

SIKASSO	Maire de la commune	Tél : (223) 2 620 251
---------	---------------------	-----------------------

Cercle de Kadiolo

KADIOLO	Président du Conseil de cercle	Tél : (223) 2 660 181
---------	--------------------------------	-----------------------

Commune de Kadiolo

KADIOLO	Maire de la commune	Tél : (223) 2 660 173
---------	---------------------	-----------------------

Communes rurales frontalières

LOULOUNI	Maire (cercle de Sikasso, commune frontalière au Burkina Faso)	Tél : (223) 2 660 612
----------	---	-----------------------

NIMBOUGOU

(cercle de Kadiolo, commune frontalière au Burkina Faso)

MANDELA

(cercle de Sikasso, commune frontalière au Burkina Faso)

ZEGOUA

(cercle de Sikasso, commune frontalière à la Côte d'Ivoire)

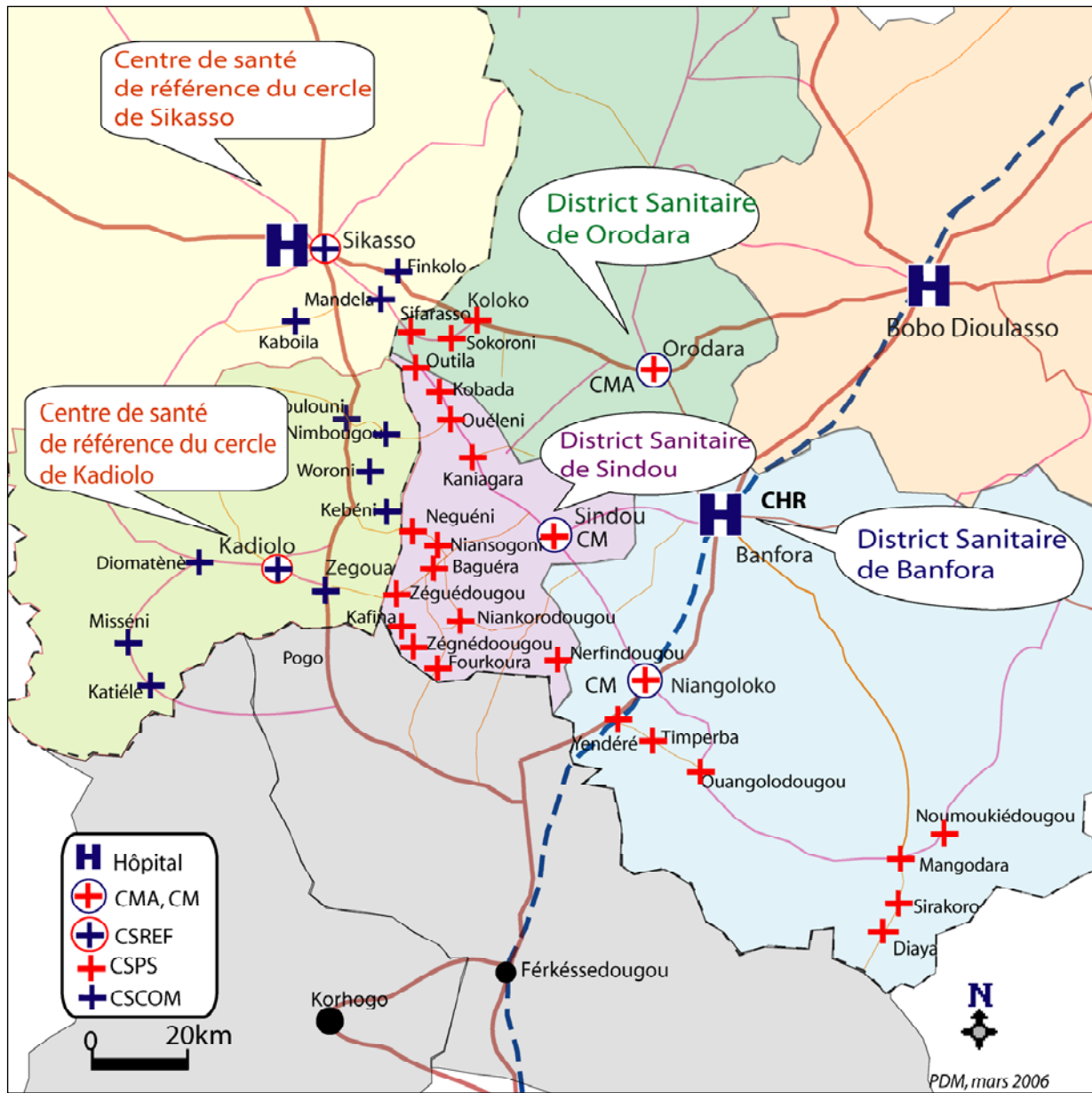
FOUROU

(cercle de Sikasso, commune frontalière au Burkina Faso)

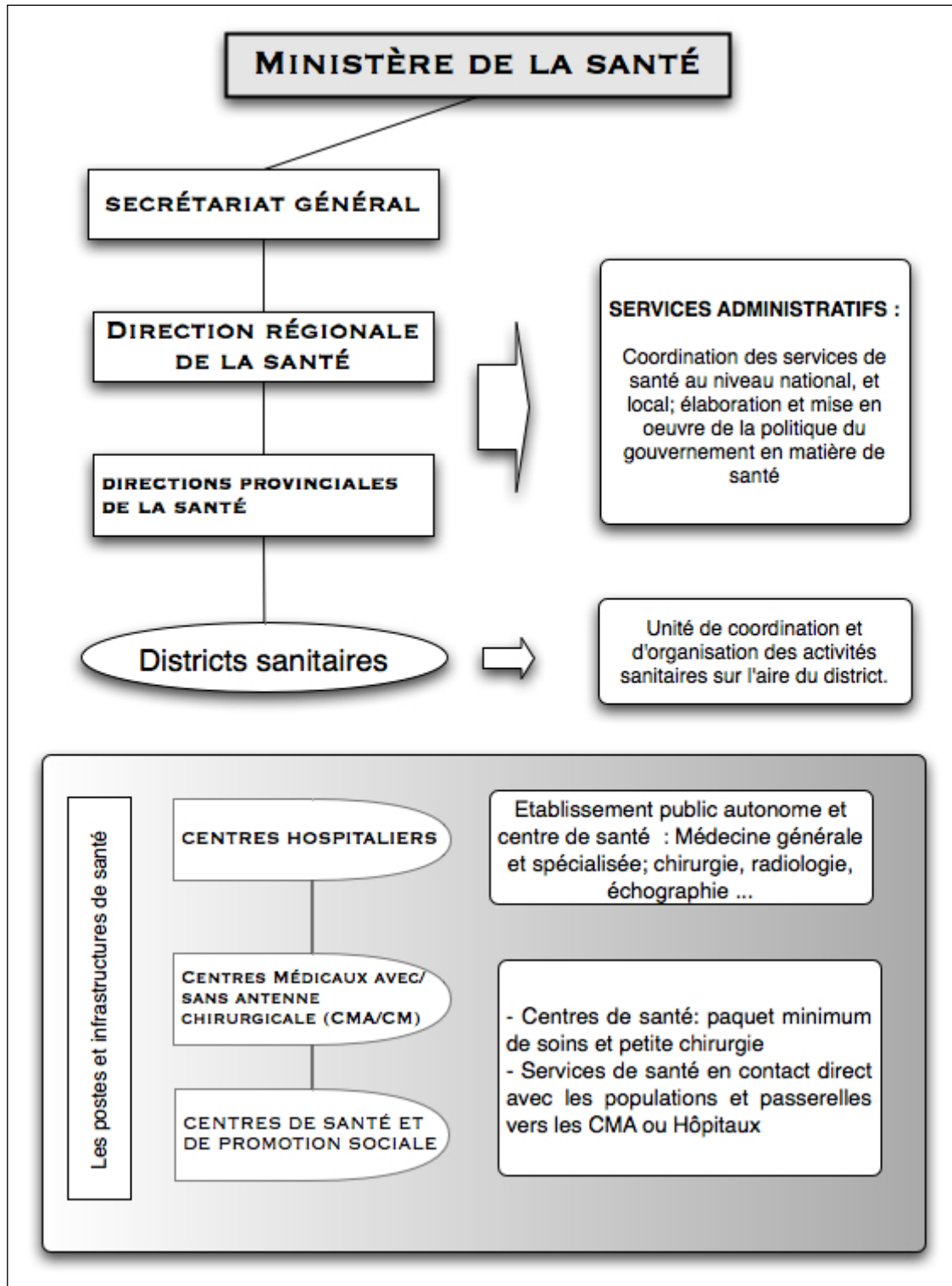
MISSENI

(cercle de Kadiolo, commune frontalière à la Côte d'Ivoire)

III. LES SERVICES DE SANTÉ



INFRASTRUCTURES FRONTALIÈRES DE SANTÉ



ORGANISATION DES SYSTÈMES DE SANTÉ

Région des Hauts Bassins

Province du Houet



BOBO DIOULASSO	Direction régionale de la santé des Hauts Bassins Ancien tripano, 01 BP : 1058	Tél (std): (226) 20 98 13 62
<i>Coordination des activités sanitaires et des services de santé de la région des Hauts Bassins</i>		
BOBO DIOULASSO	Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHU)	Tél (std) : (226) 20 97 00 44 Tél (dg) : (226) 20 98 00 85
<i>Deuxième centre hospitalier du Burkina, il offre toutes les facilités et plateaux techniques d'une structure de santé.</i>		
BOBO DIOULASSO	Centre Muraz 01 BP 360 Bobo Dioulasso 01	Tél (sec) : (226) 20 97 01 02 Tél(dg) : (226) 20 97 13 41
<i>Centre de recherche en santé, laboratoire d'analyses médicales (examens de santé, dépistage de sida, examens sanguins etc.)</i>		
BOBO DIOULASSO	Ecole Nationale de Santé Publique 01 BP 455 Bobo Dioulasso 01	Tél (sec): (226) 20 97 01 31 Tél (dir) : (226) 20 97 21 65
<i>Formation des agents de la santé : Infirmiers d'Etat, Sages-Femmes et maïeuticiens d'Etat, infirmiers brevetés, accoucheuses auxiliaires, agent itinérants de santé.</i>		
BOBO DIOULASSO	Faculté de Médecine de l'Université Polytechnique (provisoirement dans l'enceinte de l'ENSP)	
<i>Formation complète de docteurs en médecine générale et/ou spécialisée et en pharmacie.</i>		

Province du Kéné Dougou

District sanitaire de Orodara

Route de Moussodougou, BP 74

Coordination des services et activités sanitaires de la zone de couverture du district (territoire de la province du Kéné Dougou)

ORODARA

Centre Médical avec Antenne Chirurgicale

Route de Bobo – Koloko, BP 74

Tél : (226) 20 99 50 06

Tél : (226) 20 99 50 32

Dirigé par un Médecin chef, un Responsable des Affaires Sociales et scientifiques et un coordinateur de soins. *Ophthalmologie (1 spécialiste), Odontologie (2 agents), Chirurgie (4 agents), Psychiatrie (1 spécialiste), Médecine générale, Maternité, pédiatrie.*

Les Centres de Santé et de Promotion Sociale frontaliers (CSPS)



ORODARA ▶ CSPS <i>CSPS urbain servant de triage et de porte d'entrée au CMA</i>	Tél. (226) 20 99 51 21
KOLOKO ▶ CSPS Dirigé par un infirmier. <i>Cinq (5) agents dont un maïeuticien</i>	Tél. (226) 20 99 52 72
SIFARASSO ▶ CSPS Dirigé par un infirmier. <i>Deux (2) agents</i>	
SOKORONI ▶ CSPS <i>Deux (2) agents</i>	
ZITONOSSO ▶ CSPS <i>Deux (2) agents</i>	

📍 Région des Cascades

Province de la Comoé

BANFORA Direction régionale de la santé des Cascades Route de Bobo, BP 09	Tél : (226) 20 91 02 45 (Sec DRS)
---	--------------------------------------

Coordination administrative des services de santé de la région des cascades

District sanitaire de Banfora

BANFORA Centre Hospitalier régional (CHR) BP 09	Tél (std): (226) 20 91 00 55 / 20 91 02 15
---	---

Dirigé par un Directeur Général
Services d'une centaine d'agents de santé :
Bloc opératoire, médecine générale, gynécologie, pédiatrie, chirurgie générale, chirurgie dentiste, pharmacie, radiologie examens de laboratoire, infirmerie, urgences médicales, urgences chirurgicales, césarienne...
Prise en charge des urgences sans prépaiements

Province de la Léraba

District sanitaire de Sindou

SINDOU Centre Médical (Antenne Chirurgicale non fonctionnelle) BP 17	Tél (DS) : (226) 20 91 85 12 Tél (CM) : (226) 20 91 85 64
--	--

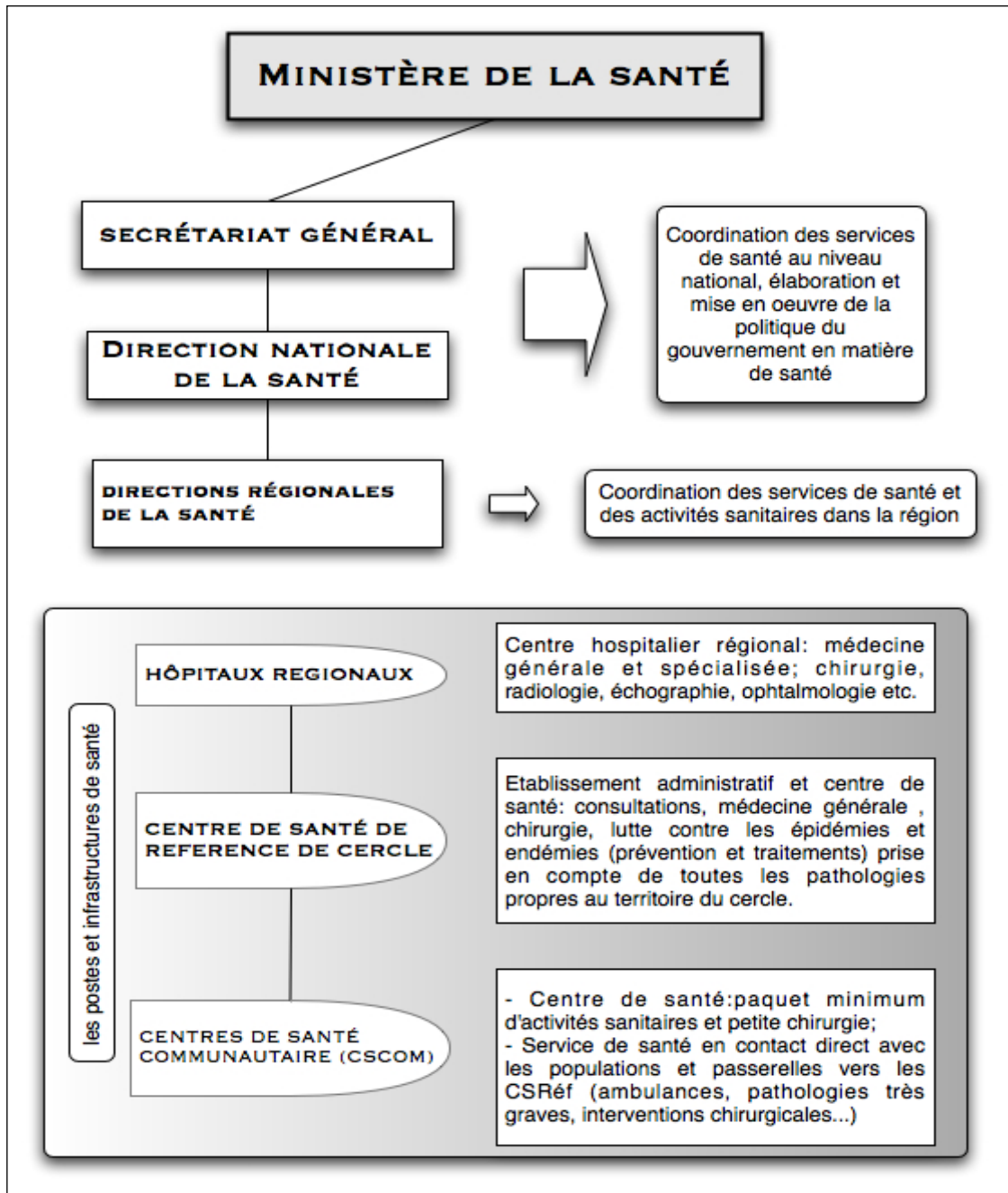
Dirigé par un Médecin Chef
Une quinzaine d'agents de santé : Chirurgie, gynécologie, infirmerie.

Infrastructures de santé de la Léraba frontaliers au Mali et/ou à la Côte d'Ivoire

KAFINA <i>Deux (2) agents</i>	▶ CSPS
BAGUERA <i>Quatre (4) agents</i>	▶ CSPS
NEGUENI <i>Trois (3) agents</i>	▶ CSPS
NIANSOGONI <i>Trois (3) agents</i>	▶ CSPS
OUELENI <i>Trois (3) agents</i>	▶ CSPS
KOBADAH <i>Trois (3) agents</i>	▶ CSPS
OUTILA <i>Deux (2) agents</i>	▶ CSPS
ZEGUEDOUGOU <i>Trois (3) agents</i>	▶ CSPS
KANIAGARA <i>Un (1) agent et un (1) manoeuvre</i>	▶ CSPS

N.B. Moyens techniques : Ces CSPS frontaliers ne disposent pas de moyens de communications. Elles sont obligées de se déplacer pour entrer en contact avec le centre de santé de référence.

Le district sanitaire de Sindou dispose de quatre (4) ambulances dans les formations sanitaires de Douna, Dakoro, Niankorodougou, Zenedougou et une ambulance à Sindou en mauvais état qui devrait être fonctionnelle sur la voie Sindou - Kafina, Sindou – Outila.



ORGANISATION DES SYSTÈMES DE SANTÉ

La situation des infrastructures de santé de la région de Sikasso se présente par les centres de santé des cercles (CSRéf) auxquels se réfèrent tous les CSCOM du territoire du cercle. Les CSRéf jouent le rôle de centrale de dépôt et de répartiteurs de médicaments et de vaccins aux CSCOM. Ces derniers assurent le paquet minimum de services sanitaires (vaccination, infirmerie, petite chirurgie, diagnostic médical, maternité...) par un personnel doté de l'Etat et des collectivités locales.

Presque tous les CSCOM décrits ici disposent d'un système de communication (RAC) qui permet de joindre le centre de santé de référence pour transmettre des informations ou solliciter une ambulance.

Région de Sikasso

Cercle de Sikasso



SIKASSO	Centre de santé de référence du Cercle Route de Bamako, BP 158	Tél (MC) : (223) 2 620 007
Dirigé par un médecin Chef <i>Coordination des activités sanitaires du cercle de Sikasso ; Santé publique et planification familiale, prestations de soins, consultations, préventions de maladies et d'épidémies (par les campagnes de vaccination), chirurgie, radiologie, etc. Ce CSRéf dispose d'une unité mentale.</i>		
SIKASSO	Hôpital régional BP 82	Tél (MC) : (223) 2 620 001

Médecine générale, traitements antirétroviraux VIH, consultations chirurgicales, radiologie, échographie, analyses biomédicales, ophtalmologie, etc.

Les CSCOM du cercle de Sikasso

Le cercle dispose de 45 CSCOM dont deux confessionnels : parmi ces postes de santé, il y en a deux qui sont frontaliers (Mandela, Finkolo) avec le Burkina Faso dans la zone délimitée SKBO, un à Bandierisso non encore fonctionnelle et un poste de santé à Heremakono.

MANDELA ▶ CSCOM
Personnel : un infirmier d'Etat, chef de poste, une matrone, un aide soignant, un gérant de dépôt de médicaments.

FINKOLO ▶ CSCOM
Personnel : un infirmier d'Etat chef de poste, une matrone, un aide soignant, un gérant de dépôt de médicaments.

N.B. Les autres infrastructures de santé existantes dans la ville de Sikasso sont :

- Trois écoles de santé dont une publique (institut national de formation en science de la santé) : école de formation des agents de santé : Cycles infirmiers d'Etat, sages femmes, infirmiers de 1er cycle, aides soignants.
- Onze (11) structures privées de santé: cabinets de soins (4), Infirmeries (2), cliniques (2), Hôpital (1), cabinets médicaux (2).

Cercle de Kadiolo



KADIOLO	Centre de santé de référence du Cercle BP 17	Tél (MC) : (223) 2 660 027
----------------	---	----------------------------

Dirigé par un médecin chef

Un personnel de plus d'une douzaine de médecins et des infirmiers offrant des services sanitaires en : Chirurgie (Bloc opératoire) césarienne, laboratoire d'analyse, ophtalmologie, odontologie, psychiatrie, luttés contre les grandes endémies, service de développement social, service d'hygiène.

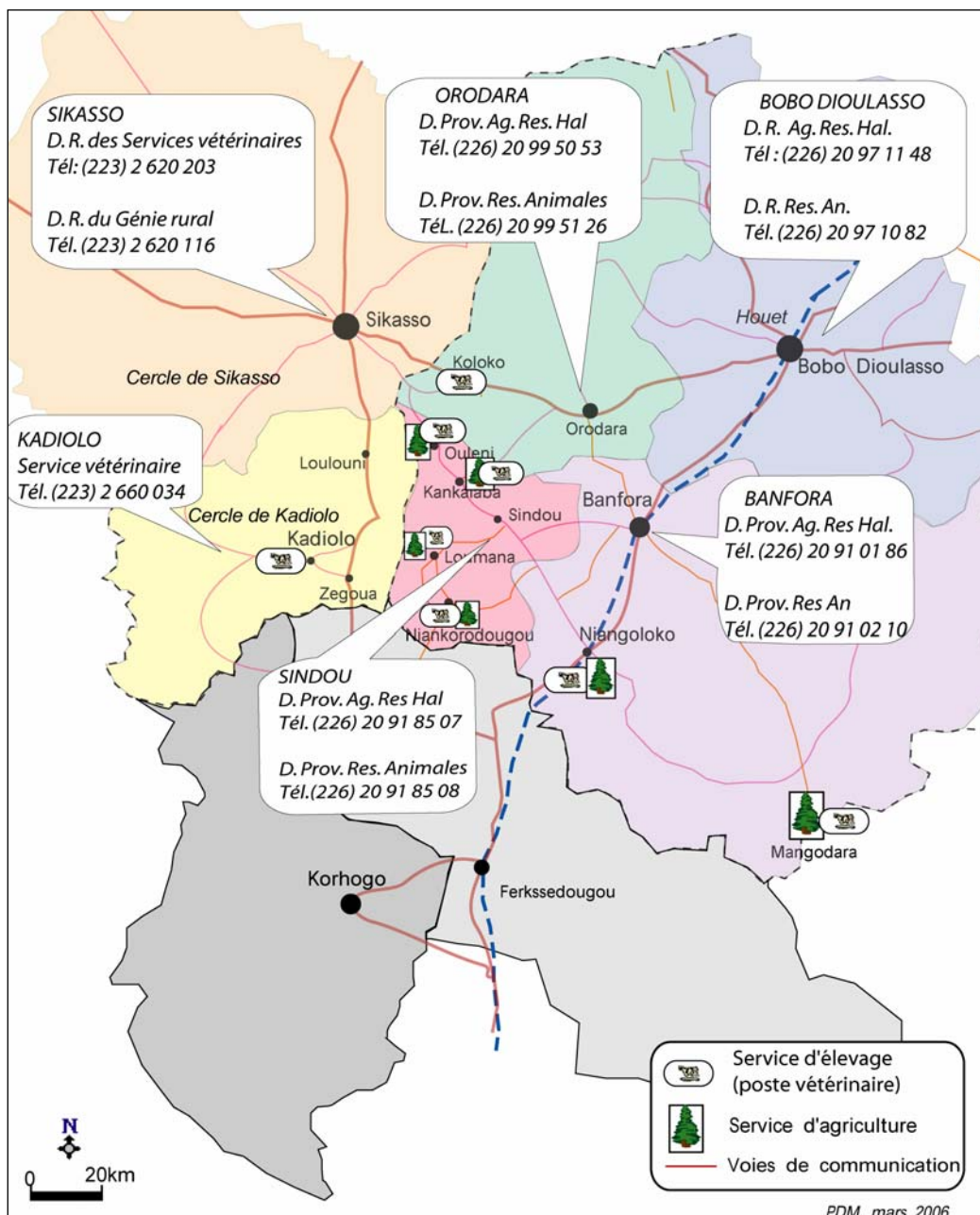
Les CSCOM frontaliers du cercle de Kadiolo

Il y a au total 16 CSCOM dans le Cercle de Kadiolo dont six ont des aires de couverture qui font frontière avec le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.



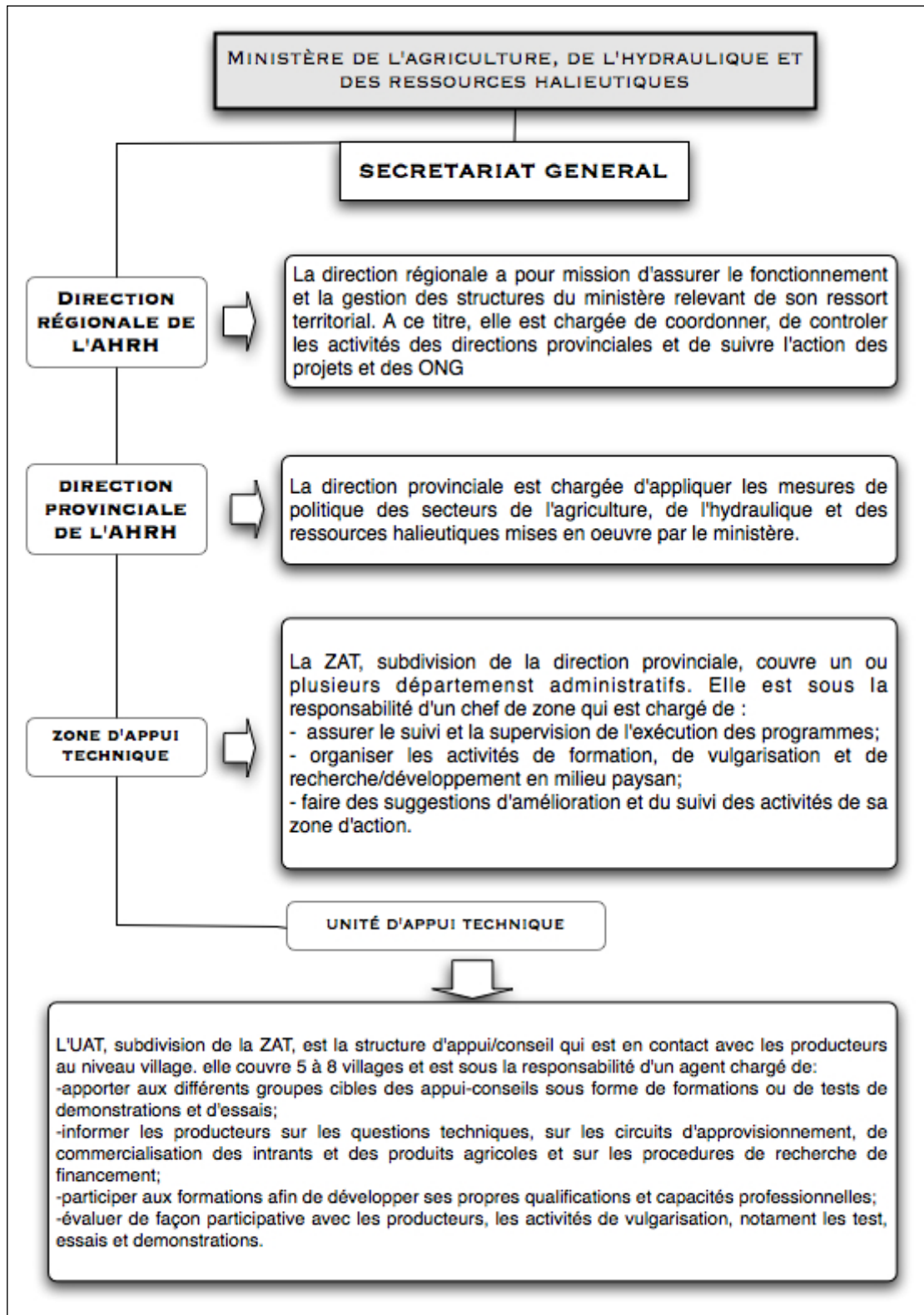
KADIOLO	▶ CSCOM	
ZEGOUA	▶ CSCOM	Tél. : (223) 2 666 110
<u>Personnel</u> : une sage femme (chef de poste intérimaire) un infirmier, des aides soignants, une matrone.		
KATIELE	▶ CSCOM	
<u>Personnel</u> : dirigé par un infirmier d'Etat accompagné d'infirmier, aides soignants, matrone, gérant de dépôt et technicien		
MISSENI	▶ CSCOM	
<u>Personnel</u> : dirigé par un infirmier d'Etat accompagné d'infirmier, aides soignants, matrone, gérant de dépôt et technicien		
NIMBOUGOU	▶ CSCOM	
<u>Personnel</u> : dirigé par un infirmier d'Etat accompagné d'infirmier, aides soignants, matrone, gérant de dépôt et technicien		
KEBENI	▶ CSCOM	
<u>Personnel</u> : dirigé par un infirmier d'Etat accompagné d'infirmier, aides soignants, matrone, gérant de dépôt et technicien		
WORONI	▶ CSCOM	
<u>Personnel</u> : deux agents de santé		

IV. LES SERVICES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

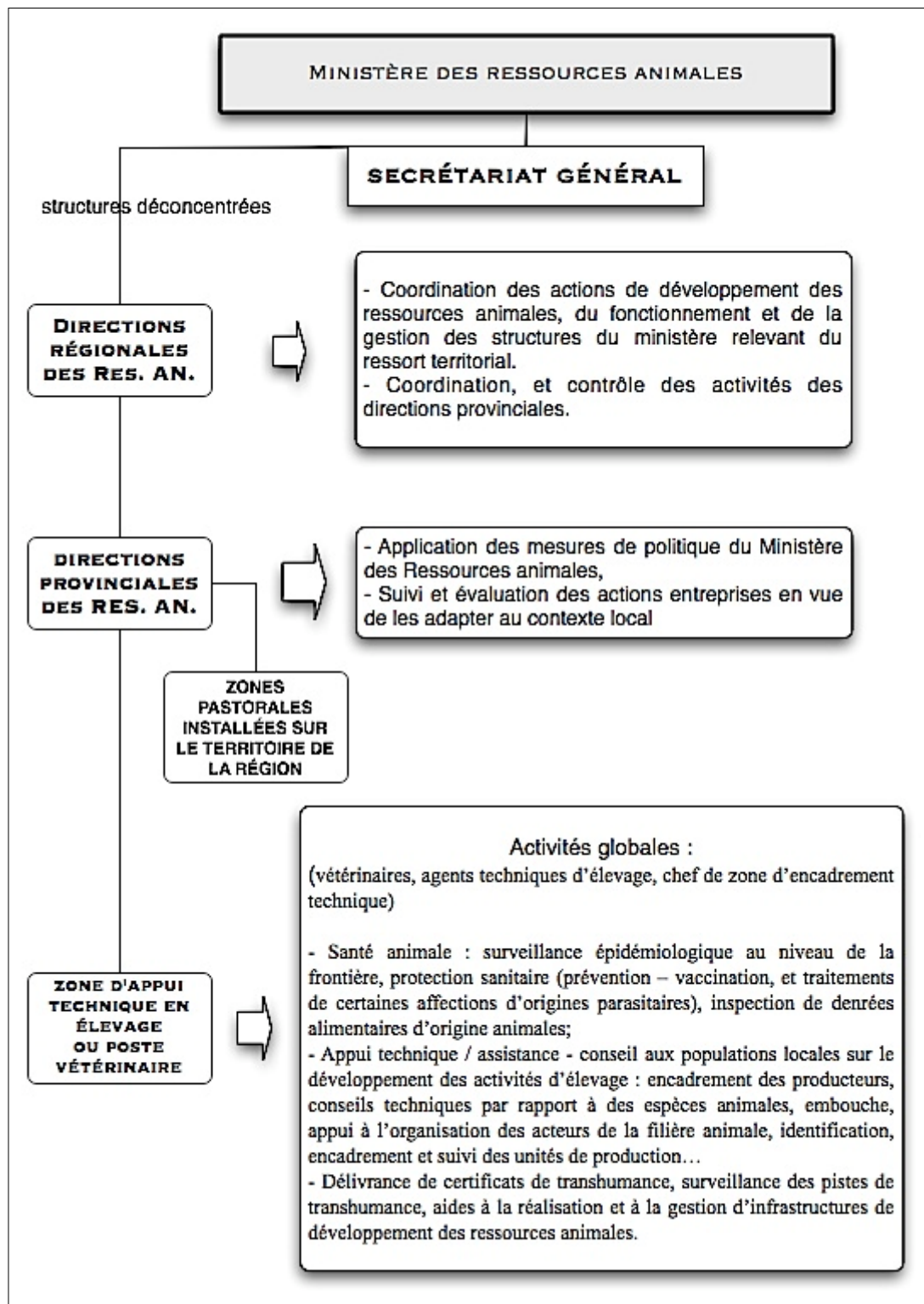


SERVICES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

BURKINA FASO



ORGANISATION DES SERVICES DE L'AGRICULTURE



ORGANISATION DES SERVICES DE L'ÉLEVAGE (RESSOURCES ANIMALES)

Région des Hauts Bassins

Province du Houet



BOBO DIOULASSO	Direction Régionale de l'Agriculture et des Ressources Halieutiques des Hauts Bassins (DRARH) BP 577	Tél : (226) 20 97 11 48
	Direction Régionale des Ressources Animales des Hauts Bassins BP 345	Tél : (226) 20 97 10 82 20 98 02 10

Province du Kéné Dougou

ORODARA	Direction provinciale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques du Kéné Dougou (service de l'agriculture)	Tél : (226) 20 99 50 53
	Direction provinciale des ressources animales du Kéné Dougou	Tél : (226) 20 99 51 26
<u>Les services frontaliers</u>		
KOLOKO	Poste vétérinaire de Koloko (frontière avec le Mali) / Zone d'animation technique	Tél : (226) 20 99 53 08 (s/c préfecture)

Province de la Comoé

BANFORA	Direction régionale de l'agriculture des cascades : Administration de coordination régionale et service technique de l'agriculture	Tél (sec): (226) 20 91 01 92 Tél (dir): (226) 20 91 01 41
	Direction Régionale des ressources animales des Cascades	Tél (sec): (226) 20 91 04 71 Tél (dir): (226) 20 91 03 30
	Direction provinciale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques	Tél : (226) 20 91 01 86
	Direction provinciale des ressources animales de la Comoé	Tél (dir): (226) 20 91 02 10

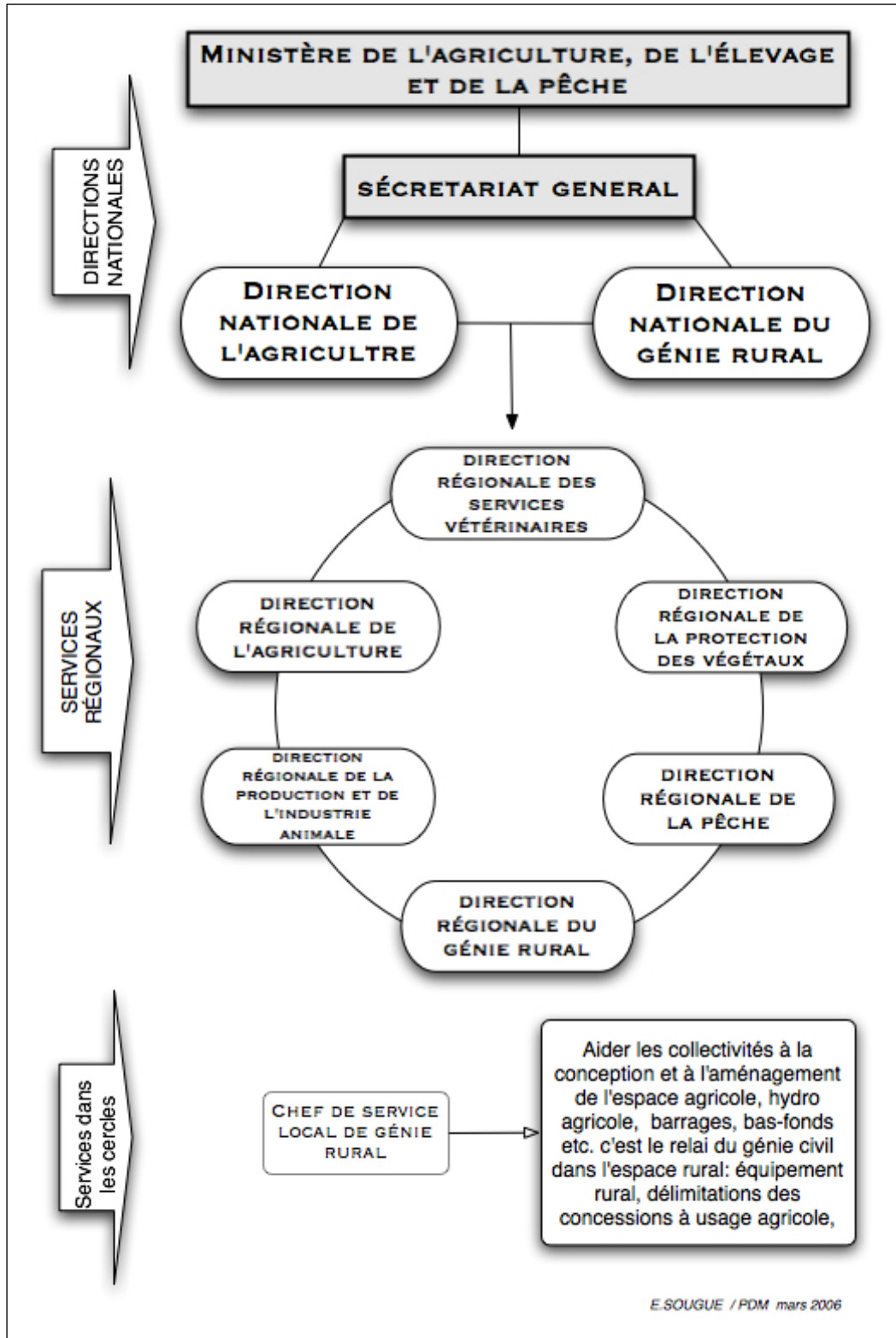
Les services techniques frontaliers rattachés à la direction provinciale de la Comoé



ZAT de Mangodara : Chef de zone agricole de Mangora	Tél : (226) 20 91 70 21
ZAT de Niangoloko : Chef de zone de Niangoloko	
↳ Unité AT de Ouangolodougou : agent de l'agriculture de Ouangolodougou	
↳ Unité AT de Yendéré : agent de l'agriculture de Yendéré	
Zone d'appui technique d'élevage de Niangoloko	
Poste vétérinaire de Mangodara (frontière Côte d'Ivoire)	Tél : (226) 20 91 80 14/ 01 92
Zone d'appui technique d'élevage de Ouangolodougou (frontière Côte d'Ivoire)	
BANFORA	Chambre régionale d'agriculture des Cascades BP 179
Province de la Léraba	
SINDOU	Direction provinciale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
	Direction provinciale des Ressources animales de la Léraba
	Tél (dir) : (226) 20 91 85 08

Les services techniques frontaliers d'agriculture et d'élevage rattachés à la direction provinciale de la Léraba

Zone d'animation technique : service de l'agriculture de Kankalaba
↳ Unité AT : service de l'agriculture de Ouéléni
↳ Zone d'animation technique d'élevage de Ouéléni
ZAT et UAT service de l'agriculture de Loumana
↳ Poste d'élevage de Loumana
Zone d'animation technique de Niankorodougou
↳ Unité AT : service de l'agriculture de Niankorodougou
↳ Unité AT : service de l'agriculture de Zegnedougou



ORGANISATION DES SERVICES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

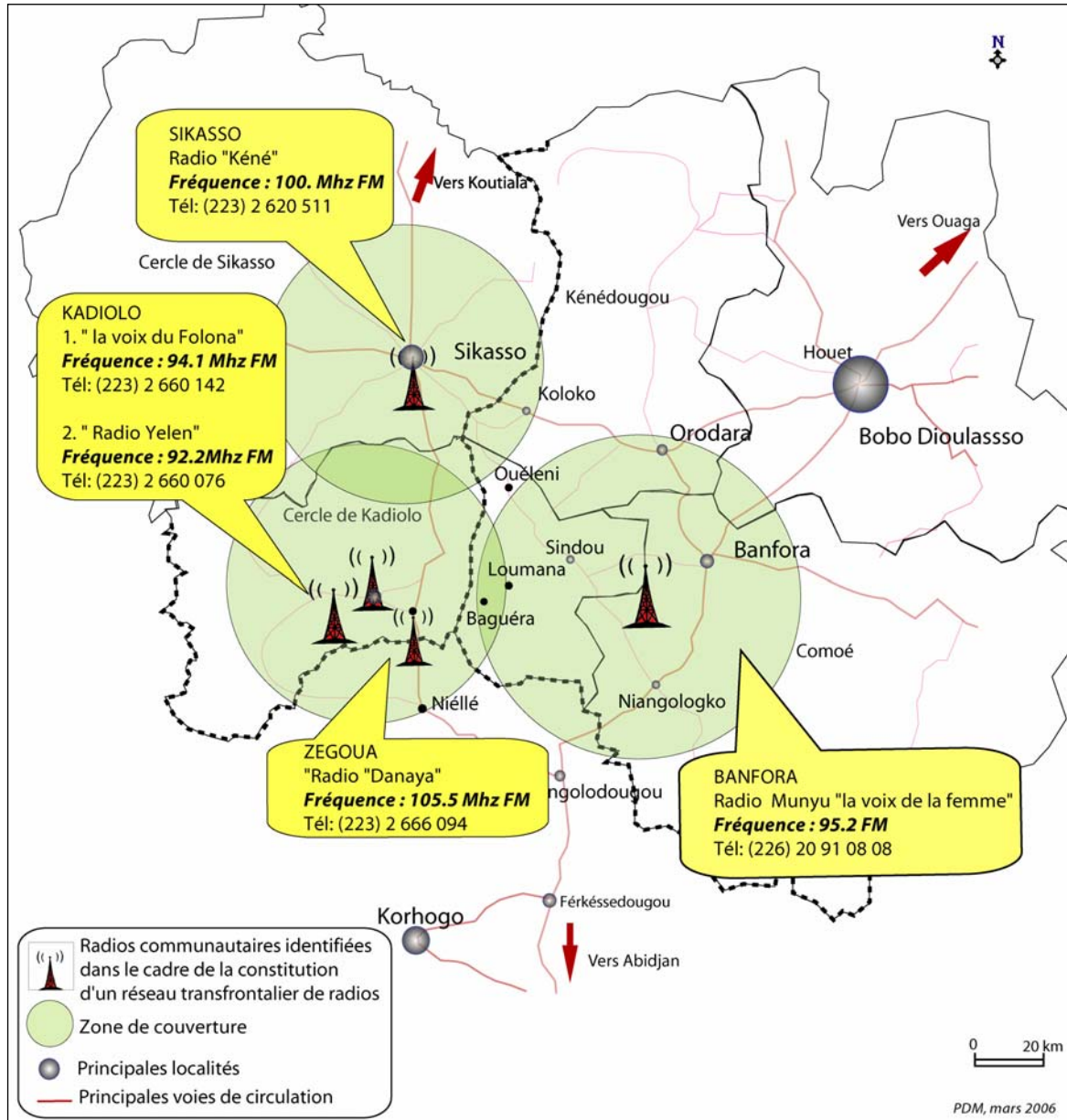
Région de Sikasso

Cercle de Sikasso



SIKASSO	Direction régionale de l'agriculture BP 11	Tél : (223) 2 620 055
	Direction régionale des productions et industries animales	Tél : (223) 2 620 471
	Direction régionale des services vétérinaires	Tél : (223) 2 620 203
	Direction régionale du génie rural BP 424	Tél : (223) 2 620 116
<p><u>Services</u> : Aider les collectivités des espaces ruraux à la conception, et à l'aménagement d'espaces agricoles, hydro –agricole, barrages, bas-fonds ; appui à la réalisation d'équipements ruraux (ponts, pistes rurales)</p>		
SIKASSO	Chambre régionale d'agriculture BP 09	Tél : (223) 2 620 437
	<p><u>Services</u> : les chambres d'agriculture sont des institutions consulaires et représentatives qui jouent le rôle d'interface entre le monde rural et l'Etat (à travers ses services techniques). Les activités consistent à : la promotion des activités économiques du monde rural par la structuration des organisations paysannes ; l'appui à l'organisation des acteurs ruraux en coopératives ; le renforcement des capacités techniques de production (orientations, formation, gestion coopérative, appui conseil assistance, sensibilisation...).</p>	
Cercle de Kadiolo		
KADIOLO	Service de l'agriculture	Tél : (223) 2 660 005
	Service vétérinaire	Tél : (223) 2 660 034

V. LES RADIOS COMMUNAUTAIRES DIFFUSANT DES EMISSIONS TRANSFRONTALIÈRES



RÉSEAU TRANSFRONTALIER DES RADIOS SKBO

N.B. Ces radios constituent le réseau transfrontalier des radios de la zone SKBO pour la réalisation commune d'émissions transfrontalières. Ces émissions radiophoniques ont pour objectif la culture d'une intégration de proximité entre les populations locales de cet espace. Les thématiques globales sont : connaissance des peuples et du territoire SKBO, la gestion foncière au niveau des zones frontalières, la traversée des frontières, la libre circulation des personnes et des animaux au niveau des frontières, les maladies épidémiques dans les zones transfrontalières, le trafic des enfants, etc.

BURKINA FASO

Radio Munyu « la voix de la femme »



BANFORA	BP 298	Tél : (226) 20 91 08 08
	Email : ass_munyu@yahoo.fr	

- ➔ Radio associative de type communautaire
- ➔ Fréquence : FM 95.2 Mhz
- ➔ Date de création : le 14 juillet 1999; Appui de Oxfam/GB et cotisations des membres de l'association.

Couverture : 1 rayon de 150 km, couvrant les provinces de la Comoé et de la Léraba (Sindou) au Burkina Faso ; une partie des provinces du Houet et du Kéné Dougou; Sikasso au Mali et Ouangolodougou en Côte d'Ivoire).

MALI

Radio Kéné « la voix du kéné Dougou »



SIKASSO	BP 139, Place du marché	Tél : (223) 2 620 511
	Email : radiokene@afribone.net.ml	

- ➔ Radio associative
- ➔ Fréquence : FM 100 Mhz
- ➔ Date de création : 17 octobre 1992

Couverture : 1 rayon de 90 km, couvrant le Cercle de Sikasso, une partie de l'ouest du Burkina Faso, le sud du Cercle de Kadiolo et le Sud Ouest de Yorosso.

Radio rurale « la voix du folona »



KADIOLO	BP 57	Tél : (223) 2 660 142
	Email : radiofolona@yahoo.fr	

- ➔ Radio rurale
- ➔ Fréquence : FM 94.1 Mhz
- ➔ Date de création : 12 avril 1994 avec l'appui de l'ACCT (actuel AIF).

Couverture : 1 rayon de 80 km, couvrant les communes de Baguéra, Loumana, Ouélieni, Kolokoni au Burkina Faso. La radio est à l'origine d'un club international d'auditeur, le « cercle des amis » une association de jeunes du Mali, du Burkina et de la Côte d'Ivoire.

Radio « Yelen »



KADIOLO	BP 47	Tél : (223) 2 660 076
	Email (dir) : soumdagnoko@yahoo.fr	

- ➔ Radio associative professionnelle à fonctionnement autonome
- ➔ Fréquence : FM 92.5 Mhz
- ➔ Date de création : 1er décembre 1997 par la Mission «Pain de vie »

Couverture : Un rayon de 80 km, couvrant les communes de Baguéra et Kolokoni au Burkina Faso ; les communes de Bengué, Diawala, Ouangolodougou et Tengrela en Côte d'Ivoire.

Radio « Danaya »



ZEGOUA	BP 49	Tél : (223) 2 660 094
	Email (dir) : soumdagnoko@yahoo.fr	

- ➔ Radio communale
- ➔ Fréquence : FM 105.5 Mhz
- ➔ Date de création : 11 juillet 2001

Couverture : un rayon de 80 km, couvrant les communes de Niéllé et de Diawala en Côte d'Ivoire ; les sous-préfectures de Loumana et Baguéra au Burkina Faso.